

Deuxième centenaire de la mort de Racine

— Le 21 avril 1699, entre trois et quatre heures du matin, en sa maison de la rue des Marais, "après avoir reçu, écrit son fils, les sacrements avec de grands sentiments de piété," Jean Racine rendait paisiblement son âme à Dieu. Il avait cinquante-neuf ans et quatre mois.

Depuis septembre de l'année précédente il souffrait d'un abcès au foie. Mais les plus habiles médecins de la cour, qui le visitaient, n'avaient pas même soupçonné son mal. Trois jours avant sa mort, ils le devinèrent et se décidèrent à une opération douloureuse qui ne réussit point. Tout le monde autour de lui, sa famille, ses amis, le roi, la cour, témoignaient à l'illustre malade une vive sympathie. Danéau écrivait dans son *Journal*: "Racine est à toute extrémité: on n'en espère plus rien; il est regretté par les courtisans, et le roi même paraît affligé de l'état où il est et s'en informe avec beaucoup de bonté."

Mais Racine ne songait plus qu'à Dieu et à son âme. Au moment de l'opération, son fils aîné s'approcha de lui pour lui inspirer le désir ou l'espoir de vivre: — "Et vous aussi, mon fils, répondit-il, voulez-vous faire comme les médecins, et m'amuser? Dieu est le maître de me rendre la vie; mais les frais de la mort sont faits."

Il était prêt depuis longtemps. Quatorze ans auparavant, dans la force de l'âge, le 29 octobre 1685, Racine avait écrit son testament — "incertain, dit-il, de l'heure à laquelle il plaira à Dieu de m'appeler;" il y déterminait diverses aumônes, notamment pour les pauvres de deux paroisses. Puis, par un codicille en date du 10 octobre 1698, il demandait, *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*, que son corps fût inhumé au cimetière de Port-Royal, dont sa tante, Agnès de Sainte-Thècle Racine, était abbesse; il sollicitait des prières, en vue de mériter la miséricorde divine, et déplorait avec une touchante humilité "les scandales de sa passée."

Pendant sa maladie, Dieu lui avait ménagé un suprême sacrifice qui déchira son cœur, et lui coûta bien des larmes, mais qu'il accepta avec la foi d'un chrétien. Anne, la seconde de ses filles, âgée de dix-huit ans, fit sa profession aux Ursulines de Melun, le 6 novembre 1698. Malgré la fatigue du voyage et l'émotion qui l'attendait, Racine voulut assister à la cérémonie,